



Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

2011, UNE BONNE
ANNEE POUR
LE PARC

BULLETIN D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2012

Naissance du Parc

Le décret tant attendu du 21 décembre met un terme à 12 années de préparation, et ouvre un cycle de travail de 12 années.



Naissance de l'Association des Amis du Parc

Déclarée en préfecture le
25 Octobre 2011
Publication au journal officiel
du 26 novembre 2011

Le mot du Président

Voulue par le Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes, l'Association des Amis du Parc regroupe maintenant la société civile qui avait accompagné les élus locaux tout au long de la phase de préfiguration.

Statutairement, elle s'élargit maintenant aux particuliers, habitants où usagers du Parc, qui partagent les valeurs inscrites dans sa charte.

Les Amis du Parc évoluent dorénavant dans le triangle Syndicat Mixte - Equipe technique - Association des Amis, qui forme le dispositif du Parc.

Être force de proposition, accompagner les actions du Parc, encourager les échanges, telles sont nos premières intentions.

L'ambition de la tâche se veut à la hauteur de l'enthousiasme de tous.

L'endroit où vous
demeurez est
votre temple si
vous le traitez
comme tel.
(Bouddha)

Impact temporaire du chantier de l'A 304 sur le tracé du GR 654

Une note a été envoyée au maître d'ouvrage (La DREAI) pour signaler les préjudices occasionnés aux randonneurs utilisant le GR 654 dit « Sentier de Compostelle ». Le maître d'ouvrage a repris contact avec le Président des Amis afin de repérer un itinéraire de déviation pour les randonneurs. Ces informations ont été reprises

par Marie Odile Carret, Présidente du Comité départemental de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, qui gère maintenant cette affaire, avec, en cas de besoin notre aide. Un double de la note a été envoyé au PNRA afin qu'il enregistre la démarche.



Le bureau au travail, dans une ambiance décontractée

Président :
stanislas.wiatr@orange.fr

Secrétaire :
bernard.masson10@sfr.fr

Fête du Parc :
Les 15 et 16
Septembre
à Hargnies

Les Commissions du Parc

Les commissions étudient et donnent un avis à propos des dossiers techniques sur lesquels le Comité Syndical aura à se prononcer. Leur président appartient dans tous les cas au Bureau du Comité Syndical. Les Amis du Parc participent à ces commissions.

Commission Communication et Education du Territoire :

Stanislas Wiatr, Guy Pleutin, André Royaux, Vincent Gaborit

Commission Urbanisme et Patrimoine :

Stanislas Wiatr, Catherine Bouillon, Nadine Gouget, Jean Seris.

Commission Economie et Développement Durable :

Stanislas Wiatr, Roland Thibeaux, Joël Dujeux, Michel Laurent, Nadine Gouget.

Notre président, Stanislas Wiatr, rappelle l'importance de la participation de nos membres aux commissions du Parc pour asseoir notre crédibilité.

En force de proposition, c'est :

Avoir des idées : Les Amis en débordent. La difficulté est plutôt de faire un tri et de hiérarchiser

Être écouté : Pour cela il faut :

- La notoriété qui s'obtiendra par la reconnaissance répétée de la pertinence des avis émis par les Amis
- La cordialité, la tolérance, sa propre capacité d'écoute, fondement de toute relation humaine.

